



ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ VRD

QUALITÉ D'USAGE

FORMATION ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ VRD

MAÎTRISER ET APPLIQUER LES DERNIÈRES RÉFORMES

RÉFÉRENCE : AR01002

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Accessibilité Handicapé VRD** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Accessibilité Handicapé VRD** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification...) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Accessibilité Handicapé VRD** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Accessibilité Handicapé VRD** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, urbanistes, ingénieurs ou toute personne souhaitant maîtriser les principales réglementations relatives à l'accessibilité des handicapés.

Prérequis

Avoir de bonnes connaissances en architecture et/ou construction.

Objectifs du stage

La formation **ACCESSIBILITE HANDICAPE VRD** a pour objectifs de :

- Maîtriser l'aspect réglementaire de l'accessibilité des handicapés aux aménagements extérieurs.

Durée

2 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur juriste professionnel spécialisé en droit de la construction.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et de mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

La formation "**Accessibilité Handicapé VRD**" aborde les aspects réglementaires liés à l'accessibilité, les normes en vigueur, les techniques de conception et de mise en œuvre adaptées, ainsi que les outils et méthodes pour évaluer et améliorer l'accessibilité des VRD. Les participants apprendront à prendre en compte les différents types de handicaps (moteur, visuel, auditif, cognitif) dans leurs projets, tout en garantissant la sécurité et le confort des usagers.

La formation **ACCESSIBILITÉ HANDICAPE VRD** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les objectifs majeurs à savoir :

- ▶ Compréhension des réglementations et normes
- ▶ Identification des besoins des personnes en situation de handicap

PROGRAMME DE FORMATION

INTRODUCTION

GÉNÉRALITÉS

- ▶ Sur la problématique de l'accessibilité des handicapés (types de handicaps, les démarches administratives, l'évolution de la réglementation...).

MISE EN SITUATION AVEC LE HANDICAP

- ▶ Rendez-vous compte de leurs problématiques (essai de fauteuil roulant, yeux masqués...).

RAPPEL DES NOTIONS RÉGLEMENTAIRES

LES TEXTES DE LOI ET DÉCRETS

- ▶ Arrêté du 11 sept 2007 relatif au contenu de la notice à produire par le maître d'œuvre.
- ▶ Circulaire du 30 novembre 2007 relative à l'accessibilité des ERP et habitations.
- ▶ Arrêté du 03 décembre 2007 relatif aux attestations de conformité à produire en fin de travaux.

LES SANCTIONS

L'ACCESSIBILITÉ EXTÉRIEURE (PARKING, CHAUSSÉE...)

- ▶ Les parties privatives.

LES RÉPONSES TECHNIQUES AUX PROBLÈMES POSÉS PAR LA RÉGLEMENTATION

RÉDACTION DE LA NOTICE ACCESSIBILITÉ

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

ETUDE DE CAS PRATIQUES

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Accessibilité Handicapé VRD**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Accessibilité Handicapé VRD** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **Accessibilité Handicapé VRD** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.

Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

